



Flash Info Thise



Dans ce numéro :

Travaux :

- Rue Jean d'Abbans en rénovation
- Les astuces pour économiser l'énergie
- Opération un arbre coupé, quatre arbres replantés
- Intramuros : pour mieux communiquer

Dans ma rue

Dans ma rue

Rue Edmond Marin de la Meslée

Voici une plaque de rue qui étonne bien souvent le marcheur qui la découvre. Qui donc était cet Edmond Marin de la Meslée pour que l'on retrouve son nom à Thisé ? L'emplacement de sa rue, dans le quartier des aviateurs, est un indice sérieux.



L'homme en effet était un as de la seconde guerre mondiale, surnommé par ses hommes le « Corsaire du Ciel » pour le nombre de ses victoires et l'audace qui était la sienne. Il a traversé toute la guerre dans les airs, devenant une légende vivante y compris dans le camp ennemi, fait plutôt inhabituel.

En février 1945, avec son escadrille basée à l'aérodrome de Dole-Tavaux, il part pour sa 116^e mission de guerre en direction de l'Alsace, où se concentrent les combats après la libération de la Franche-Comté.

Il ne reviendra pas hélas, touché en plein vol par un éclat d'obus, la veille de ses 33 ans.

Sa mémoire est maintenue dans l'ensemble des bases aériennes de France, comme aujourd'hui à Thisé, depuis la réalisation du quartier des aviateurs !





Edito du Maire



Chers Thisiens, Chères Thisiennes,

Nous voici à la fin de l'année, une année marquée par les évènements : la guerre en Ukraine, le covid toujours présent, la sécheresse et la crise de l'énergie qui impacte concrètement le budget des foyers comme notre budget communal.

Avec mon équipe nous nous sommes adaptés : en plus de la réalisation de la future cantine scolaire, nous travaillons par exemple sur l'isolation de l'école maternelle dont une partie sera réalisée pendant les vacances de la Toussaint.



Nous travaillons également d'autres pistes comme la pose de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments très énergivores comme la salle des fêtes.

Ces travaux n'ayant jamais été faits, il est de notre responsabilité de les entreprendre pour assurer la transition écologique tout en limitant les hausses des charges.

Côté grands travaux, nous avons mis en place des groupes de travail concernant le centre du village et le futur complexe sportif situé au stade. Le premier chantier concernant le futur café débutera au début de l'année 2023, comme je m'y étais engagé.

Thisé a été touchée en septembre par une série de cambriolages, notre ASVP et moi-même nous sommes rendus dans chacun des foyers concernés afin de les assurer de notre soutien. Piloté par mon premier adjoint Alex Frézé, un audit est en cours avec l'aide des spécialistes de la gendarmerie pour renforcer encore notre protection. La prévention restant de mise, nous avons activé notre réseau Participation Citoyenne et obtenu plus de patrouilles de la gendarmerie.

La fin d'année approche : différentes manifestations vont avoir lieu grâce à nos associations : le marché de Noël, une bourse aux jouets, le Téléthon... Sans oublier nos traditionnelles décos de Noël rue de Besançon équipées cette année enfin d'ampoules Led basse consommation (Coût consommation électrique 120 euros pour le mois)

Bien des évènements joyeux nous attendent en cette fin d'année. Nous aurons bien des occasions de nous recroiser.

Je m'en réjouis.

Pascal DERIOT
Maire de Thisé
Conseiller communautaire
Grand Besançon Métropole

La vie dans ma commune

Point sur les travaux à venir

Rue Jean d'Abbans rénovée



Dans le cadre du programme de sécurisation de nos rues lancé durant cette mandature, une nouvelle étape va être franchie avec la rénovation du haut de la rue Jean d'Abbans depuis la rue des Tilleuls jusqu'à la sortie du village (pris en charge par les services du Grand Besançon). Un plateau de ralentissement va être posé à cet effet à l'angle du chemin du Roi et matérialisera le passage des piétons et des vélos.

Un second plateau verra le jour à hauteur de la rue des Tilleuls en 2023, en même temps que la mise en place d'une zone « ni bruit ni vitesse » à 30km/h sur le secteur Tilleuls/Bellevue.

Le coût de chaque plateau est de 16 000 € pris en charge par la commune.

Arrêt de bus éclairé

A cette occasion, l'arrêt de bus Thise-Jean d'Abbans va être éclairé à notre demande, afin de permettre aux collégiennes et collégiens qui s'y retrouvent tôt le matin de pouvoir s'y sentir en sécurité en attendant le car.

Coût pris en charge par la Grand Besançon.



Ecole maternelle : Isolation des combles



Notre école maternelle ne passera pas un hiver de plus sans isolation. La commune a mandaté une entreprise pour poser un isolant sous toute la surface de la toiture afin de limiter -enfin- les déperditions de chaleur par le toit.

Les travaux d'isolation se dérouleront durant ces vacances de la Toussaint pour un coût de 15 000 € pris en charge par la commune.

Le monument aux Morts restera à sa place

Après concertation avec les associations d'anciens combattants de Thise, la mairie a retenu leur proposition et laissera le monument aux Morts de la commune à sa place.

En remplacement du projet initial de relocalisation place de Partenstein, les associations proposent de réfléchir à l'aménagement des abords du monument qui pourrait être auto-financé. Une solution plus conforme aux attentes des anciens combattants et au besoin d'économie lié à la crise actuelle.



Urbanisme



Demandes d'autorisation d'urbanisme

A compter du 1^{er} septembre 2022, les formulaires CERFA pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux...) ont été modifiés. La Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul des Impositions (DENCI) n'apparaît plus sur ces nouveaux formulaires car elle n'est plus obligatoire dans les dossiers déposés à partir du 1^{er} septembre 2022, sauf cas particuliers. Les DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1er septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1er septembre 2022 devront en effet continuer à être renseignées.

Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction (au sens de l'article 1406 du CGI), sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».

Il vous est rappelé que vous pouvez déposer vos demandes de manière dématérialisée en vous connectant sur grandbesancon.fr/gnau.

**Guichet numérique
des autorisations
d'urbanisme**

Plus simple, plus rapide, accessible !

D'un clic, réalisez toutes vos démarches en ligne.

Construction nouvelle ou extension, ravalement ou modification de façade, changement de fenêtres, pose de clôture, abri de jardin, piscine... Tous ces travaux doivent être autorisés avant d'être entrepris.
Pour cela, rendez-vous sur

grandbesancon.fr/gnau

Grand Besançon Métropole

Ça s'est passé à Thisé

Des nouvelles des familles ukrainiennes de Thisé

Trois mois ont passé depuis la création du collectif et les premiers résultats sont là :

Oksana, Ludmila, sa maman de 82 ans et Yaroslav, son fils de 9 ans sont désormais logés dans un T3 à Planoise. Ils rêvent de revenir dans notre village dans lequel ils ont pu tisser des liens chaleureux. **Peut-être louez-vous ou connaissez-vous quelqu'un susceptible de louer un T3 à Thisé ?** Ce serait une vraie opportunité et une grande joie pour la famille et ses amis de Thisé.



Svetlana travaille pour sa part depuis le 3 octobre et a pu trouver un logement social à Besançon. Tout ceci est le fruit de ce que nous arrivons à faire ensemble.

Un grand merci aux familles accueillantes de Thisé qui ont assurés plusieurs mois durant le relais, au club de judo et à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps, de leur réseau, même pour ce qui peut apparaître peu, pour rendre la vie plus facile à Oksana, sa famille et Svetlana.

Contact collectif : 06 15 60 88 87

Ronde de l'Espoir : Un beau moment fédérateur

Belle mobilisation thisienne pour la 32^e édition de la Ronde de l'Espoir, qui a fait halte place de Partenstein sous la ola du club cycliste de Thisé afin de rappeler combien la solidarité est de mise pour faire avancer la recherche et lutter contre le cancer. Tous les dons perçus ont été reversés à la Ligue contre le cancer du Doubs. La Ronde de l'Espoir s'est prolongée fin septembre par la visite des écoles. Pour



sensibiliser des élèves de CM1 et CM2 qui ont pu ainsi remercier et applaudir les bénévoles venus à leur rencontre.

Une belle rencontre ! Merci à tous.



M. Letondal, dirigeant du club cycliste de Thisé, face aux enfants de notre école.

Voyage Séniors du 3 au 10 septembre

Nos retraités thisiens, accompagnés de bisontins et autres pour compléter le bus, sont partis une semaine complète à Port-Manech où ils ont pu profiter de magnifiques vues comme celle de la Pointe du raz, de randonnées et d'activités variées au grand air. Le voyage, organisé en continuité avec l'ancienne municipalité et avec un organisme de voyage, leur a permis de partir en pension complète (repas, couchage, activités, transport) à un coût moindre selon les revenus des participants. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine pour un voyage très vraisemblablement vendéen. Merci à tous ceux/celles qui se sont investis sans ménager leur peine (accompagnatrice, secrétaire de mairie, chauffeur du bus, adjointes au social) pour que le séjour soit une belle réussite !

Si vous êtes intéressés et souhaitez avoir de plus amples renseignements sur les prestations et les tarifs, manifestez-vous sans tarder en contactant la mairie (03.81.61.22.33 ou stephanie.arthaud@ville-thise.fr)



À quoi sert le sommeil ?

Comment mieux dormir ?

Nous vous proposons un atelier de 8 séances de 2h00 intitulé :

Le sommeil, où en êtes-vous ?

En partenariat avec la Mairie de Thise

LE MARDI DE 10H00 A 12H00

A partir du 15 novembre 2022

**Salle du Presbytère - 8 Rue du Presbytère
25220 THISE**

Inscription au : 03 81 25 17 60

Actions financées également par : IMPA, Sante Réserve, Carsat Bourgogne Franche-Comté, IRCCyN, Mutualité Française, Caisse Nationale de l'Assurance Maladie, ARS Bourgogne Franche-Comté, CRBAC, CNSA Doubs.

Le CCAS vous propose, si vous avez 60 ans et plus, en partenariat avec *Les Ateliers Bons Jours*, un point sur votre sommeil à partir du 15 novembre et pour 8 séances, avec des spécialistes.

Pour plus d'informations sur le programme détaillé des séances, n'hésitez pas à contacter la mairie (03.81.61.07.33).

Social

Anniversaires



Mme Melin qui a fêté le 25 septembre ses 90 ans ! C'est avec beaucoup de gentillesse qu'elle a reçu Stéphanie Arthaud, adjointe au social, pour une après-midi conviviale autour d'un café et de petits gâteaux. Thisienne depuis presque 30 ans, Mme Melin, grand sourire aux lèvres, malgré des étapes difficiles, a travaillé près de 15 ans chez Maty puis comme cheffe de caisse au Buffet de la gare de Besançon pendant 25 ans, un métier qu'elle a particulièrement affectionné car elle rencontrait beaucoup de monde et avait des responsabilités. Vive d'esprit et d'une grande humanité, elle s'intéresse aux gens et aime échanger, partager et jouer au scrabble ! Un grand merci à elle pour ce moment et pour toute cette belle et bonne humeur !



Mme et M. Mollier qui sont nés à 1 semaine d'intervalle (21 et 28 septembre) et qui ont fêté ensemble leurs 90 ans. C'est un couple charmant et uni, thisien depuis 1963, qui a reçu dans sa chaleureuse maison l'adjointe au social. Mme Mollier, très bonne cuisinière et dont les talents ont été vantés par sa fille présente, avait confectionné une délicieuse tarte aux pommes. Entourés de nombreuses photos de leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits enfants qui font leur joie, ils ont vu la ville de Thise passer de 300 à 3000 habitants et construire les premiers lotissements ! Un moment très agréable, des Thisiens d'une extrême gentillesse et d'une grande générosité. Un grand merci à vous pour votre accueil souriant et convivial !



Spéciale enfants



Collège : Classe verte à Jougne.

Des élèves de sixième du collège Clairs Soleil ont eu la chance de participer à une classe verte sous le thème de l'écologie. Ce séjour s'est déroulé du 13 au 17 juin dans le Haut Doubs avec deux activités par jour.

A cette occasion, le conseil municipal a voté une aide de 60 € à destination des parents des petits thiensiens.

A leur retour tous étaient enchantés de l'organisation, du contenu ainsi que les conditions d'hébergement.



Ecole primaire : bienvenue Mme Metter



Grâce à un bon relais entre le personnel enseignant et notre adjointe Emilie Petey qui a porté la demande au Rectorat, une nouvelle institutrice a été nommée pour l'année scolaire. Bienvenue à Laurie Metter, et bonne année scolaire avec vos CE2 ! Cette année, aucune classe ne dépassera 24 élèves dans notre école.

Ecole maternelle : la semaine du goût

A l'occasion de la semaine du goût, les enfants des trois classes de maternelle ont travaillé sur leurs sens pour créer des recettes à partager en famille : Smoothies pour les petits, compote de pommes pour les moyens et fruits de saison pour les moyens-grands ont rencontré un vif succès qui pourrait faire concurrence à la recette de Dom.



SMA : késako ?

La loi du 20 août 2008 impose l'organisation d'un SMA (service minimum d'accueil) dans nos écoles en cas de grève du personnel enseignant.

Composée de personnels de la commune, d'élus et de bénévoles validés par le rectorat, l'équipe SMA a été mobilisée le 29 septembre afin de répondre à cette obligation. Nous les remercions, comme nous remercions aussi les parents qui ont pu s'organiser pour faire garder leurs enfants durant cette journée.





Sobriété Energétique

Les Astuces pour économiser l'énergie dans ma maison

Le plan de sobriété énergétique adopté par la France a pour objectif de baisser de 10 % la consommation d'énergie dans les deux prochaines années. *L'Etat, les collectivités et les entreprises ont déjà pris des engagements.*

Et à la maison ? Les appareils électriques sont de plus en plus économies. Mais, les logements sont aussi de plus en plus équipés... Gaspillages, suréquipement, manque d'entretien... alourdissent la facture.

Voyons quelles mesures d'économie d'énergie peuvent être mises en œuvre rapidement et facilement dans la sphère privée. Et préparons-nous à les adopter une bonne fois pour toute, car au-delà du contexte présent, elles permettent de préserver les ressources et de lutter contre le réchauffement climatique.

Les éco-gestes qui font la différence. (source : ADEME)

Je réduis ma consommation d'électricité

Éteindre les appareils en veille... jusqu'à 10 % de la facture d'électricité (hors chauffage), et en plus cela préserve le matériel ! Alors on éteint : équipements audiovisuels, ordinateurs, consoles de jeux, appareils de cuisson et petit électroménager. Une astuce : utilisez des multiprises à interrupteur. Et fini la boîte allumée 24 h sur 24 et car elle consomme autant que le lave-linge...

Des LED, oui mais pas pour la déco... les lampes à LED consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000 h), de quoi compenser leur prix d'achat.

Ne pas laisser allumer de lumières inutiles... Éteignez les lumières en sortant d'une pièce et privilégiez les couleurs claires pour décorer votre intérieur (murs, sols, abat-jour...). Enfin placez les canapés, bureaux près de fenêtres et vous profiterez plus longtemps de la lumière naturelle.

Privilégier le programme « Eco » du lave-linge et du lave-vaisselle et ne les faire fonctionner que lorsqu'ils sont pleins... Le programme « Eco » a une durée de cycle plus longue mais il permet d'économiser de l'eau et de l'énergie car l'eau est moins chauffée. La demi-charge du lave-linge consomme moins d'eau mais tout autant d'électricité ! Attendez donc que le tambour soit rempli pour faire fonctionner votre appareil.

Ne pas utiliser systématiquement le sèche-linge... un appareil ménager gourmand en énergie alors laissez sécher votre linge à l'air libre. Et si vous l'utilisez, esorez bien le linge. L'extraction mécanique de l'humidité est 100 fois plus économique que l'extraction thermique dans le sèche-linge.

Couvrir les casseroles quand vous cuisinez..., la cuisson est plus rapide (énergie économisée =25).

Pour tout nouvel achat, vérifier l'étiquette énergie de l'appareil pour faire le bon choix... chaque différence d'une classe représente de l'ordre de 15 à 20 % d'économie d'énergie. Sur la durée de vie d'un appareil, c'est important.



J'économise l'eau chaude

Économiser de l'eau chaude, c'est aussi économiser de l'électricité ! En mettant le mitigeur en position eau froide : utilisée à chaque fois, elle convient parfaitement pour laver les légumes, se laver les mains, rincer son éponge... En installant mousseurs ou réducteurs de débits sur les robinets, cela économise jusqu'à 75 % d'eau. Enfin ne laissez pas fonctionner le ballon d'eau chaude en période d'absence prolongée.

Régler la température du ballon d'eau chaude électrique... Programmer la température entre 50 °C et 55 °C, c'est assez pour limiter le développement de bactéries en limitant la consommation d'électricité.

Isoler les tuyaux et le ballon d'eau chaude... En les entourant avec un isolant, pour éviter des pertes de chaleur.



J'adapte le chauffage de ma maison

Maîtriser la température de chauffage des pièces... en baissant la température du chauffage à 19°C dans les pièces principales et à 17°C dans les chambres. En cas d'absence, pensez à baisser de quelques degrés la température.

Bloquer les entrées d'air froid... Fermez les inserts de cheminées, les portes qui donnent sur des locaux non chauffés et calfeutrez au besoin les portes vers l'extérieur (boudins pour bas de portes). En revanche, pour maintenir une bonne qualité de l'air intérieur ne bouchez jamais les grilles de ventilation,

Conserver la chaleur à l'intérieur... Fermer toujours vos volets et rideaux dès que la nuit tombe. Vous évitez ainsi que le froid rayonne dans le logement : résultat l'ambiance de la pièce est plus confortable sans pousser le chauffage.

J'isole mon logement

Isoler davantage son logement... Pour limiter ses factures de chauffage, la solution n° 1 est d'isoler le toit, les murs, les planchers bas et les fenêtres. Retrouvez sur le site de la mairie : la liste des aides financières 2022 pour la rénovation énergétique du logement : *sur le site de la mairie page d'accueil « actualités »*.

Qu'est ce qui consomme le plus d'électricité dans la maison ?

Avec 1 kiloWattheure (kWh)



Tranquillité publique

Le chiffre du mois : 47,3

Les résultats des premiers comptages sont arrivés, et ils sont encourageants ! Réalisés sur une période de six jours sur la ligne droite de la rue de Besançon, ils montrent que 85% des voitures roulent en-dessous de 47,3km/h dans le sens de la sortie de Thise (vitesse réduite à 45,9km/h dans le sens de l'entrée dans Thise). La très grande majorité des usagers de la route respectent donc les vitesses autorisées sur la commune, ce qui est encourageant.

Comme évoqué dans le dernier FIT, d'autres comptages vont être programmés pour dresser un bilan concret sur chaque axe principal et traiter les points dangereux comme il convient.

Audit sécurité

A la demande du maire Pascal Dériot, un audit de sécurité de la commune est en cours. Il est mené par les deux référents sûreté du Doubs de la gendarmerie nationale, en liaison avec le commandant de la communauté de brigade dont dépend notre commune.

Un point particulier sera réalisé sur notre réseau de caméra de télé-protection et une restitution sera faîte au conseil municipal et dans le FIT



Notre Agent de surveillance de la voie publique a été assermentée en octobre



L'AFTC, association des familles de traumatisés crâniens, a organisé avec la mairie une réunion publique sur la sécurité routière.



L'escadron départemental de sécurité routière a présenté sa mission lors de la réunion de sécurité routière organisée avec l'AFTC.

Affouage

Opération 1 arbre coupé = 4 arbres replantés



Tous les gestes comptent pour l'environnement. Sur proposition de Charlotte Ruisseaux, déléguée à la forêt, et Joseph Labbaci, adjoint à l'environnement, la commune de Thise a donc décidé de replanter quatre arbres pour chaque arbre coupé sur son domaine.

Un message fort sur notre volonté de redonner une priorité aux espaces verts communaux.

Affouage : Campagne 2022/2023

Du bois de chauffage moins cher ? Une solution : l'affouage.

La commune de Thise réserve une partie des bois de sa forêt communale pour l'usage domestique de ses habitants : l'affouage. L'an dernier, 22 personnes ont souhaité bénéficier de cet avantage et ont ainsi pu obtenir du bois sur pied à façonner au prix de 7€ le stère.



Attention : l'usage du bois récupéré ainsi ne peut être que domestique et est interdit à la revente par l'article L243-1 du code forestier.

Intéressés ? Photocopiez et complétez le bulletin de pré-inscription ci-dessous et déposez-le en mairie avant le 30 novembre 2022. Nos services reviendront vers vous une fois le prix du stère 2023 fixé, afin de valider les quantités de bois souhaitées (5, 10 ou 15 stères).

Les candidats recevront alors une convocation par e-mail en vue de pouvoir assister au tirage au sort attribuant les parcelles.



Campagne d'affouage 2022 – 2023 de la commune de Thise.

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Portable : _____ E-mail : _____

Cochez le volume souhaité en stère 5 10 15

Date et signature



A votre agenda

Concert
Gymnase de Thise | Orchestre d'Harmonie des Chaprais
11 novembre 2022 | Besançon 1905
15h
NOTRE TERRE
Entrée libre
Un docu-concert de l'Harmonie des Chaprais

SOIREE ANNEES 80 et plus
Salle des Fêtes de Thise
Samedi 19 novembre
Une organisation Avenir de Thise
15€ : entrée + repas + DJ
Réservation par chèque à l'ordre de l'Avenir de Thise
à déposer en mairie

BOURSE AUX JOUETS

L'Avenir de Thise Tennis de Table organise une bourse aux jouets et objets de puériculture le dimanche 14 novembre au Gymnase de Thise de 8h à 13h. L'entrée pour les visiteurs est gratuite. Il y aura une buvette sur place.

Pour les vendeurs, vous pouvez appeler au 07 49 07 11 95 ou consulter le site de l'A3T : <https://avenirthisett.clubeo.com/> pour les inscriptions et renseignements. L'emplacement est au prix de 10 euros (les tables et les chaises sont fournies par l'association).

L'association des parents d'élèves organise une vente de sapin de Noël
Sur réservation avant le **25 novembre 2022**
100% des bénéfices au profit des projets et sorties scolaires des écoles maternelle et élémentaire de Thise.
N'hésitez pas à en faire profiter vos voisins, amis, collègues et famille !!!
VENDREDI 2 DECEMBRE DE 16H15 à 19h
Venez chercher votre sapin dans la cour de l'école maternelle de Thise et profitez-en pour passer un bon moment en famille.
Au programme : vente de biscuits, buvette, lettres au père noël...
Les bons de commande seront disponibles aux écoles dans les commerces et services de Thise.





Un geste pour l'épicerie solidaire, Le Cabas, « un lieu d'accueil et d'écoute » depuis 10 ans.

Une collecte uniquement de produits hygiéniques (dentifrice, savon, brosse à dents, serviettes hygiéniques, produits pour les tout-petits, gel douche, etc...) est organisée **du 15 octobre au 15 novembre**. Nous comptons sur vous pour un petit don qui deviendra grand si l'on se mobilise tous ensemble.



Aidons les plus fragiles et démunis de nos concitoyens, soutenons nos Associations et nos bénévoles pour que prennent tout leur sens les mots « partage », « solidarité » dans un contexte social difficile.

Dons à déposer à l'accueil de la mairie à partir du 15 octobre.

Merci à tous !





Agendas



Vendredi 11 novembre à 11h au Monument aux Morts Cérémonie publique de l'Armistice en présence des enfants de nos écoles

Vendredi 11 novembre à 15h au Gymnase Docu-concert "Notre Terre" de l'Harmonie des Chaprais (entrée gratuite)

Dimanche 13 novembre de 8h à 13h au Gymnase et salle des fêtes Bourse aux jouets (entrée gratuite) organisée par A3T



Lundi 14 novembre à 20h Salle d'honneur à la mairie aura lieu le Conseil Municipal

Samedi 19 novembre à 20h Salle des fêtes Soirée Beaujolais Nouveau "Années 80 et plus" avec repas et DJ (réservation à déposer en mairie) organisé par l'Avenir de Thise

26 novembre au 10 décembre chaque après-midi salle d'honneur à la mairie Vernissage de l'exposition photo "La nature à votre porte"



samedi 26 novembre 11h Inauguration de la rue Arnaud Beltrame



dimanche 27 novembre 10h-18h Salle des fêtes Marché de Noël (entrée gratuite) par le Comité de jumelage

mercredi 30 novembre 18h mairie date limite de dépôt des candidatures Affouage



vendredi 2 décembre 16h15-19h Ecole maternelle Vente de sapin de Noël au profit des projets des écoles (réservation avant le 25 novembre) Association des Parents d'Elèves

samedi 3 décembre 14h30 à 18h00 salle des fêtes et gymnase Téléthon Thise et ses habitants !



samedi 3 décembre 19h30 salle des fêtes repas pour le Téléthon par l'Avenir de Thise



lundi 5 décembre 18h30 Monument aux Morts Cérémonie publique aux Morts pour la France en Afrique du Nord Anciens Combattants



samedi 17 décembre à 16h30 à la Bibliothèque Fête de Noël des enfants de Thise autour de lectures de contes



Jeudi 12 janvier 18h Vœux du maire Salle des fêtes

Etat-civil

Décès

28/07/2022	Christiane Becker veuve Prost	76 ans
14/08/2022	Marguerite Rullan veuve Moujon	85 ans
21/08/2022	Jean Legay	80 ans
31/08/2022	Andrée Pate veuve Bourgeois	95 ans
02/09/2022	Henri Vieille	95 ans
05/09/2022	Robert Roy	70 ans
08/09/2022	Georges Nicolas	68 ans
08/09/2022	Dolorès Sixto veuve Lesta	85 ans
25/09/2022	Jacques Rivière	88 ans
26/09/2022	André Le Têtu	87 ans
03/10/2022	Pierre Tintillier	59 ans
08/10/2022	André Courvoisier	81 ans
12/10/2022	Michelle Vuillaume épouse Ostertag	90 ans
17/10/2022	René Ostertag	96 ans
21/10/2022	Gilbert Marée	89 ans
23/10/2022	Thérèse Chevalier veuve Simonnet	94 ans

Toutes nos condoléances aux familles

Mariage



Le Premier Adjoint Alex Frézé
a célébré le mariage de
Lucie Viotte et Clément Pinette
le 12 août dernier

Pacs

Laura Jacquot et Alexandre Soltz
ont conclu un Pacs le 12 août 2022

Toutes nos félicitations



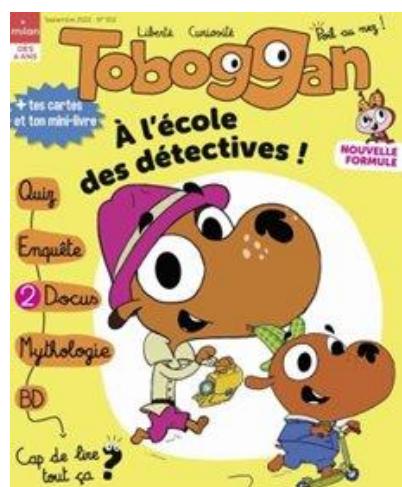
Lisons ensemble

Marie et Marya de Jillian Cantor : que se serait-il passé si Marie n'était pas venue en



France et n'avait pas épousé Pierre Curie ? Si elle était restée en Pologne sous son nom de Marya Kazimierz et avait renoncé à la science ? C'est ce qu'imagine Jillian Cantor en peignant les deux visages d'une même femme, mêlant fiction et réalité aussi bien pour les « chapitres » concernant Marie que pour ceux dédiés à Marya. Un pari audacieux et une idée de récit originale qui permettent, entre autres thèmes, d'aborder la condition de la femme fin XIXème et début XXème siècle face à un monde d'hommes, qui plus est dans le domaine des sciences, et de mieux connaître la situation politique de la Pologne. Le pari audacieux de cette jeune auteure américaine est une belle réussite même si on a pu lui reprocher des entrelacs parfois un peu gênants pour une lecture fluide.

Toboggan : votre bibliothèque vient de s'abonner à la revue Toboggan pour les plus jeunes, à partir de 5 ans. Des histoires, des BD, des documentaires adaptés pour découvrir le monde et la société dans laquelle on vit, des jeux, des héros attachants et captivants, des propositions d'activités, autant de variété pour éveiller vos enfants tout en s'amusant. Un magazine vraiment attractif et passionnant...qui intéressera les plus jeunes comme les plus grands !



Visite d'une romancière

La bibliothèque a reçu Ariane Bois, romancière, le samedi 17 septembre.

Des échanges riches avec une écrivaine très ouverte, invitée par ailleurs au festival littéraire des livres dans la boucle, ont donné envie de lire ses œuvres pour la plupart présentes à la bibliothèque.

L'expérience qui était une première est à renouveler



La recette de Dom



Terrine de lapin aux fruits secs

Voici une recette automnale
qui va vous régaler.

Ingrédients pour
4 à 6 personnes :



300 g de râble de lapin, 350g de gorge de porc, 150 gr de foie de volaille, 3 échalotes, 50gr de raisins secs, 50 gr de pistaches mondées, 50 gr de noisettes mondées, 50 gr d'amandes mondées, 10cl de crème liquide, noix de muscade, une pincée de piment en poudre, une cuiller à soupe de graisse de canard, 5cl de porto, 5cl d'Armagnac sel poivre.12 gr de sel par kg de viande, 5gr de poivre par kg. (**Vous pouvez demander à votre boucher de vous hacher la viande**)

Réhydratez les raisins secs dans l'armagnac. Hachez ensemble la gorge et les foies. Désossez le lapin, coupez-le en dés. Pelez et ciseler les échalotes, faites-les revenir dans la graisse de canard.

Ajoutez les morceaux de lapin et prolongez la cuisson de 10mn. Laissez tiédir.

Préchauffez le four à 180° et déposez-y un bain marie. Mélangez la poêlée de lapin avec la viande hachée.

Ajoutez les fruits secs et les alcools. Versez la crème, parfumez de noix de muscade. Salez, poivrez et pimentez. Versez dans une terrine et placez là dans le bain marie. Enfournez 2h. Si la terrine cuit trop vite, couvrez de papier aluminium. Laissez reposer pendant 24h au frais avant de servir.

A déguster avec une belle tranche de pain de campagne !

Responsable de publication : Pascal Dériot , Maire de Thise

Rédaction : Stéphanie Arthaud, Dominique Edy, Alex Frézé, Emilie Petey, Sylvaine Rodriguez, Joseph Labbacci et la participation de Céline Rolland, et Pascale Gibo.

Photographie de couverture : Pascal Dériot

Photographies : Droit réservé sauf mention contraire : Pascal Deriot, Alex Frézé,

Dépôt légal : novembre 2022. Impression : Estimprim

Thise

est sur



IntraMuros

DISPONIBLE SUR

 Google Play

 Disponible sur
App Store

Téléchargement gratuit

Votre mairie utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer.
Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités,
les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours.

